

Carcassonne Mende Montpellier Nîmes Perpignan

---

## **Le mémoire**

# **Cadrage spécifique à la mention MEEF 1<sup>er</sup> degré 2020-2021**

**MASTER Métiers de l'éducation et de la formation**



Ce texte de cadrage, spécifique au parcours 1er degré, est en lien avec le document intitulé « Cadrage général du mémoire de master MEEF commun aux mentions 1er degré, second degré et encadrement éducatif ». Destiné à préciser quelques points particuliers au 1<sup>er</sup> degré, il ne reprend donc pas les grands axes développés dans le document commun.

## **1. LA COHÉRENCE DES UE DE RECHERCHE DANS LE MASTER MEEF 1<sup>er</sup> DEGRÉ**

### **Finalité du travail dans les UE Recherche du Master MEEF 1er degré et du mémoire**

En master 2, ce sont les dimensions réflexives et la capacité à analyser des données éducatives et professionnelles, des pratiques et des situations, qui sont centrales. La recherche est outillée par des concepts, théories et méthodes d'analyse empruntés aux divers champs enseignés, et notamment aux sciences de l'éducation et aux didactiques des disciplines.

### ***Objectifs généraux des UE de recherche (M1 et M2)***

Les quatre UE de recherche en M1 et M2 ont pour objectif d'initier aux problèmes et aux méthodes de la recherche avec deux visées principales :

- inviter les étudiant-e-s à adopter une posture réflexive sur l'enseignement ;
- introduire les concepts, résultats et méthodes novatrices des didactiques des disciplines et des sciences humaines et sociales dont les sciences de l'éducation, lesquels constitueront des ressources utiles pour les futur-e-s enseignant-e-s.

Les deux UE de recherche du M2 (UE19 et UE22) aboutissent à la réalisation d'un mémoire.

### **Finalité de l'UE19 (semestre 3)**

Cette UE initie une réflexion devant mener au mémoire de master, basée sur une question professionnelle, tout en étant adossée à la recherche en éducation et permet un accompagnement collectif du travail de recherche.

Cet accompagnement sera complété par un encadrement plus personnalisé par un-e directeur-trice de mémoire.

### **Objectifs spécifiques de l'UE19**

- Approfondir la réflexion sur les didactiques des disciplines et les sciences humaines et sociales dont les sciences de l'éducation (concepts, outils méthodologiques et résultats de la recherche).
- Développer et affiner un questionnement de recherche en le situant dans un cadre théorique.
- Organiser le travail de recueil et de traitement des données empiriques.
- Élaborer un premier plan du mémoire.

### **Finalités de l'UE 22 en M2 A et M2 B (semestre 4)**

Cette UE permet la finalisation de la réflexion menée au semestre précédent sur une question professionnelle, adossée à la recherche en éducation. Cette réflexion doit aboutir à la rédaction et la soutenance du mémoire de master. Ce mémoire, qui induit une grande dimension réflexive, doit être pensé en lien avec la pratique et la formation professionnelle.

### **Objectifs spécifiques de l'UE 22 en M2 A et M2 B**

- Développer et finaliser la recherche.
- Analyser et interpréter les données en lien avec le cadre théorique.
- Rédiger un mémoire en respectant les critères de l'écriture scientifique.
- Présenter oralement un travail de recherche.

## **2. PRÉCISIONS SUR LES MODALITÉS DU TRAVAIL**

Le travail (en UE 19 au S3 puis UE 22 au S4) se poursuit en M2, comme en M1, à l'intérieur des « Communautés de Recherche Thématique » (CRT). Les étudiant-e-s sont réuni-e-s en groupes réduits, dirigés par un-e enseignant-e-chercheur-e, ou le cas échéant titulaire d'un doctorat, autour d'une thématique commune. Une reprise sera prévue par les enseignant-e-s de manière à permettre aux étudiant-e-s de la CRT, nouvellement arrivé-e-s, d'entrer dans la thématique et de prendre connaissance des références dans les travaux de recherche.

Au S3, pour permettre l'avancée du travail de recherche, les CM et TD portent davantage sur les problématiques des mémoires dans le cadre de la CRT et sur les éléments méthodologiques (pour le recueil et l'analyse de données) articulés à un ancrage théorique et une solide bibliographie. L'idéal serait que le recueil de données soit bien avancé en fin de S3.

Le travail se poursuit, au 4<sup>e</sup> semestre, toujours à l'intérieur des « Communautés de Recherche Thématiques » (CRT), au cours de deux séances de 2 h prévues pour organiser des bilans d'étape avec le collectif et pour créer une dynamique d'ensemble sur l'élaboration du mémoire et l'évolution des réflexions sur l'axe de la CRT.

Cet accompagnement collectif s'articule avec un encadrement plus personnalisé par un-e **directeur-trice de mémoire** dès le semestre 3 ; de petits séminaires répartis au cours du semestre 4 permettront de poursuivre le travail.

### 3. ÉVALUATION DES UE RECHERCHE DU M2 ET DU MÉMOIRE DE MASTER

#### Évaluation de l'UE19 (semestre 3)

Elle sera basée sur un écrit (3 à 5 pages, hors annexes) présentant le projet de mémoire avec explicitation de la problématique et un plan de travail visant la mise en place des travaux de recherche. Pour apprécier l'avancée des travaux dans cet écrit, on s'appuiera sur les critères suivants :

- identification et précision de la problématique ;
- ancrage bibliographique ;
- méthodologie : pertinence et importance du recueil des données ;
- méthodologie envisagée pour l'analyse ;
- écriture conforme aux critères scientifiques (structuration du texte, style, citations, bibliographie...).

#### Évaluation de l'UE 22 en M2 A et M2 B (semestre 4) et du mémoire

L'évaluation de ces UE repose sur la rédaction d'un mémoire. Cet écrit doit respecter des normes précises (cf. sections suivantes). Le mémoire est élaboré et rédigé individuellement ou en binôme. Cette dernière modalité favorise le travail en équipe.

Nous rappelons ici les compétences évaluées à travers le mémoire indiquées dans le texte de cadrage de l'ESPE :

- Préciser une problématique en lien avec des cadres conceptuels.
- Mettre le questionnement en relation avec des sources bibliographiques et les cadres conceptuels.
- Constituer un corpus de données.
- Mettre en place une méthodologie d'analyse de données.
- Analyser le corpus de données.
- Faire preuve d'un regard réflexif en dégagant les résultats et les limites de son travail.
- Communiquer sa recherche à l'écrit et à l'oral.
- Adopter une posture critique vis-à-vis de son travail, en évaluer les résultats, envisager les prolongements éventuels.

L'étudiant-e transmet au directeur ou à la directrice, par courriel ou sur support numérique, la version définitive de son mémoire, doc ou odt, ainsi qu'un fichier spécifique récapitulant titre, auteur, résumé et mots-clés pour faciliter une éventuelle mise en ligne. Chaque site de formation et le ou la responsable de la CRT donnent des consignes précises pour la remise des versions papier à l'intention du ou de la directeur-trice de mémoire et des assesseur-e-s et d'une version numérique pour une mise en ligne des mémoires sélectionnés par les jurys (voir le document de cadrage général du mémoire de l'ESPE), afin de constituer une mémoire des mémoires. La fiche de suivi, visée par l'étudiant-e et le ou la directeur-trice, est remise en même temps que les versions papier au secrétariat de chaque site.

Le mémoire donne lieu à une soutenance orale devant un jury.

### **Longueur attendue du mémoire**

75 000 à 100 000 signes, y compris les espaces, et hors annexes (ce qui correspond à peu près à un volume de 30 à 40 pages, hors annexes). En cas de mémoire effectué en binôme, le volume attendu se situe entre 100 000 à 125 000 signes (soit entre 40 et 50 pages, hors annexes).

## Soutenance du mémoire

Lors de sa soutenance, le ou la candidat-e peut s'aider d'une présentation de type diaporama mais cela n'est aucunement une obligation. Le mémoire écrit et la soutenance doivent être considérés comme complémentaires. Le ou la candidat-e doit porter une attention particulière à leurs conceptions respectives. La soutenance vise surtout à évaluer la capacité de l'étudiant-e à communiquer son travail, de manière synthétique, claire et efficace mais aussi à clarifier des points du mémoire.

## Calendrier pour le mémoire (dates de l'ESPE)

- Septembre à novembre : Élaboration du sujet du mémoire.
- Date limite de **dépôt du sujet du mémoire** : mercredi 25 novembre 2020.
- À la fin du premier semestre, les étudiant-e-s doivent remettre **une note de synthèse** détaillant l'avancée du travail (voir plus haut l'évaluation de l'UE 19).
- Date limite de **dépôt du mémoire** (versions papier et numérique) : mercredi 18 mai 2021. Voir les consignes précises données par le site de formation et le ou la responsable de la CRT.
- Date limite de **soutenance** : mercredi 1<sup>er</sup> juin 2021.
  - o Soutenance individuelle : 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien.
  - o Soutenance en binôme : 10 minutes d'exposé par candidat-e et 20 minutes d'entretien.
  - o La présentation orale peut s'appuyer sur un diaporama.
- **Notation** : une seule note finale pour l'UE 22 (les notes peuvent être différentes en cas de travail en binôme).

## Composition du jury de mémoire

Le jury d'évaluation est validé par le ou la responsable de la CRT : il est constitué de deux enseignant-e-s au moins, dont le ou la directeur-trice du mémoire. Un-e représentant-e de l'Éducation nationale pourra être membre du jury. Dans la mesure du possible, au moins un-e enseignant-e-chercheur-e ou un-e enseignant-e titulaire d'un doctorat doit y participer.

Les soutenances sont publiques. Le jury réalise un rapport de soutenance.

## 4. LA PRÉSENTATION DE L'ÉCRIT DU MÉMOIRE

### 4.1. Précisions sur les citations

Le document de cadrage général souligne l'**importance** des citations et attire l'attention sur le **plagiat**, facilement repérable par les formateurs.

#### Rappel du règlement des études concernant le plagiat :

*Tout fraudeur sera soumis aux dispositions du décret n°92.657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.*

*En ce qui concerne les travaux personnels demandés dans le cadre d'une évaluation (y compris les Mémoires), ils seront remis sous forme numérique afin de permettre une vérification, avec des logiciels ad hoc, des éventuels plagiat. Toute forme de plagiat, même partielle, sera soumise aux procédures disciplinaires concernant les fraudes, la sanction minimale étant une note de zéro.*

*L'examineur découvrant une fraude saisit la direction de la Faculté d'éducation et le jury afin d'évaluer les sanctions à prendre. Une fraude (y compris les plagiat) découverte postérieurement à la réunion du jury entraîne l'annulation des résultats acquis frauduleusement.*

**Comment citer :** Si la citation est courte, elle est intégrée dans le paragraphe entre guillemets. Si la citation est longue (deux lignes ou plus), elle est reproduite dans un paragraphe distinct avec retrait vers la droite, avec une taille de police plus petite, sans guillemets, sans alinéa et avec un interligne simple. La suppression d'une partie de la phrase citée est indiquée par trois points entre crochets [...]. Toute modification de la phrase citée doit être mise entre crochets : [modification].

La référence est donnée par le nom de l'auteur et, entre parenthèses, à la fois l'année de la publication et la ou les page(s) où se trouve le texte cité. C'est dans la bibliographie que sont données les informations complémentaires.

#### **Exemple d'une citation longue**

##### **Dans le corps du texte :**

D'après Johsua et Dupin, la didactique d'une discipline implique toujours une certaine conception d'ordre épistémologique de la discipline en question :

*Toute didactique, en ce qu'elle concerne la transmission de connaissances liées à certains savoirs repose sur des hypothèses quant à la nature, la structure, voire l'histoire de ces savoirs, c'est-à-dire une épistémologie (2003, p. 11).*

On indique à la fin de la citation la ou les pages où se trouve le texte cité.

##### **Dans la bibliographie, on trouve les informations complémentaires :**

Johsua, S. et Dupin, J.-J. (2003). *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*. Paris : Presses Universitaires de France.

### **Exemple d'une citation courte**

D'après Johsua et Dupin, la didactique d'une discipline implique toujours une certaine conception d'ordre épistémologique de la discipline en question : « Toute didactique [...] repose [...] sur une épistémologie » (2003, p. 11).

#### **Alternatives possibles :**

D'après Johsua et Dupin (2003, p. 11), la didactique d'une discipline implique toujours une certaine conception d'ordre épistémologique de la discipline en question : « Toute didactique [...] repose [...] sur une épistémologie ».

La didactique d'une discipline implique toujours une certaine conception d'ordre épistémologique de la discipline en question car « toute didactique repose sur des hypothèses quant à la nature, la structure, voire l'histoire de ces savoirs, c'est-à-dire une épistémologie » (Johsua et Dupin, 2003, p. 11).

## **4.2. Précisions sur la bibliographie**

La bibliographie reprend exactement l'ensemble des références bibliographiques mentionnées dans le corps du texte (soit à l'occasion d'une citation, soit comme références associées à des approches, hypothèses, résultats, etc., particuliers). L'ensemble de ces références doit correspondre à la littérature sur laquelle s'est effectivement appuyée la recherche.

Dans le travail du mémoire de master, il est attendu que toutes les références incontournables sur le thème traité soient présentes. La liste des références suit l'ordre alphabétique des auteurs.

La bibliographie peut être organisée en rubriques qui renvoient à des champs bibliographiques différents (ex : Ouvrages et articles de didactique de la physique / Manuels scolaires).

Les normes sont différentes selon qu'il s'agisse d'un ouvrage, d'une contribution à un ouvrage collectif ou d'un article. Voici quelques exemples qui représentent les cas les plus courants.

#### **Normes pour un ouvrage (exemple) :**

Cogis, D. (2005). *Pour enseigner et apprendre l'orthographe*. Paris : Delagrave.

### **Normes pour un article (exemple) :**

Beacco, J.-C. et Cherkaoui Messin, K. (2010). Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France, *Langue française*, 167 (3), 95-111.

### **Normes pour une contribution à un ouvrage collectif (exemple) :**

Barboux, M., Chomat, A., Larcher, C. et Méheut, M. (1987). Modèles particuliers et activités de modélisation en classe de quatrième. Dans J.-L. Martinand et M. Caillot (dir.), *Enseignement et apprentissage de la modélisation : quantité de mouvement, modèle particulière* (p. 9-76). Paris : LIREST.

### **Cas particulier de deux références du même auteur et de la même année :**

Méheut, M. (1990a). *Titre etc.*

Méheut, M. (1990b). *Titre etc.*

### **Normes pour un document en ligne :**

La date de consultation ainsi que l'adresse électronique d'accès sont précisées.

Schepens, P. (2000). *Guide sur la gestion collective des droits d'auteur : La société de gestion au service de l'auteur et de l'utilisateur* [en ligne]. Paris : UNESCO [consulté le 22 mai 2007]. Disponible sur le Web :

<<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001206/120677f.pdf>>.

### **Remarque :**

On indiquera ici simplement que, pour un ouvrage, le titre est mis en italique tandis que, pour un article, c'est le nom de la revue qui est mis en italique. Pour plus de détails, on consultera les normes de l'APA (*American Psychological Association*), par exemple à l'adresse suivante :

[http://benhur.teluq.quebec.ca/spersonnel/mcouture/apa/normes\\_apa\\_francais.pdf](http://benhur.teluq.quebec.ca/spersonnel/mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf)

Il importe d'avoir une présentation homogène au sein du mémoire.